

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS L'EMPLOI
D'ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- 1- Être de nationalité ivoirienne (la condition de nationalité ivoirienne n'est pas exigée pour les candidats au recrutement par contrat) ;
- 2- Être titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - Doctorat ou diplôme équivalent (Doctorat 3^{ème} cycle, Doctorat d'État, Doctorat Thèse Unique, PhD) ;
 - Diplôme d'Ingénieur de Conception agréé par l'État ;
 - Diplôme d'Architecte ;
 - Diplôme d'Expert-Comptable ;
 - Diplôme d'Etude Comptable Supérieure (DECS) ;
 - Diplôme d'Etude Comptable Supérieure et Financière (DECSF).
- 3- Être âgé(e) de 45 ans au plus au 31 décembre 2024, c'est-à-dire, être né(e) après le 31 décembre 1978, pour les Recrutements Nouveaux (candidats non-fonctionnaires) ;
- 4- Pour les candidats fonctionnaires, seuls ceux des grades B3, A3 ou A4 justifiant d'une ancienneté d'au moins trois (03) ans dans leur emploi actuel peuvent faire acte de candidature.